

La **BERNERIE** en **RETZ** *Bernerie* bulletin municipal

jan. | fév. | mar.

2021



page 3 **COMMUNE**

page 15 **ASSOCIATIONS**

page 20 **CINÉMA**



ÉDITO



L'année 2020 est derrière nous : ce fut une année difficile à bien des égards.

Sur le plan sanitaire, nous avons dû limiter nos interactions sociales, nous qui avons tant besoin les uns des autres pour construire ensemble des projets, qu'ils soient professionnels ou familiaux, pour partager des moments heureux, pour échanger et nous enrichir mutuellement par nos complémentarités et nos différences. Nous avons renoncé à nous serrer la main ou à nous embrasser, nous avons appris à porter un masque, à nous tenir à distance, à éviter les sorties inutiles. Aussi pénibles que soient tous ces sacrifices et ces privations de libertés, ils ne sont rien par rapport à la disparition d'être chers, qui malheureusement nous ont quittés pendant les périodes de confinement et n'ont pas pu être accompagnés par tous leurs proches lors de leurs funérailles : pour nous protéger, et plus particulièrement pour éviter aux personnes les plus vulnérables une hospitalisation qui peut avoir des

conséquences irrémédiables, nous devons continuer à appliquer les gestes barrières, en attendant les traitements et les vaccins promis pour 2021 qui permettront de vaincre ce virus et de voir venir des jours meilleurs.

Sur le plan économique, nos commerces de proximité, nos coiffeurs, nos bars-restaurants et nos artisans ont été durement impactés : nous avons essayé à notre niveau de les aider, en les exonérant partiellement du paiement des droits de terrasse, en permettant aux bars et aux restaurants d'utiliser la chaussée libérée par la zone piétonne pour agrandir leur terrasse, en communiquant très largement sur le site de la mairie et sur sa page Facebook sur les commerces ouverts, les commerces qui pratiquent les livraisons ou les retraits en période de confinement. Nous savons que ces aides sont très limitées par rapport aux pertes de recettes d'exploitation, qui risquent dans certains cas d'amener certains acteurs économiques à devoir cesser leur activité. Réaffirmons haut et fort notre soutien aux commerces de proximité : nous avons la chance d'avoir dans notre bourg un réseau commercial très dense, privilégions les achats de proximité pour aider nos commerçants à garder la tête hors de l'eau.

L'année 2021 va nous permettre d'accomplir ou de débiter des projets très attendus des Bernériennes et des Bernériens : le désensablement du plan d'eau et de l'aire de mouillage, l'agrandissement du restaurant scolaire, le transfert du terrain de football, la

La **BERNERIE** en **RETZ** bulletin municipal
Janv. | Fév. | mar. 2021

Mairie de La Bernerie en Retz :
16 rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie-en-Retz
Tél. : 02 40 82 70 56
Site : www.mairie-labernerie.fr
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi), le 1er samedi du mois de 9 h 30 à 12 h.
Tirage : 2500 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.
Directeur de la publication : Jacques Prieur.
Conception, mise en page et impression : www.imprimerie-nouvelle.fr ✪ Pornic

IMPRIM'VERT®

rénovation de la maison Magrés, la restauration partielle de l'église. Ces différents programmes d'investissement, qui vont vous être présentés plus en détail dans les pages suivantes, vont indéniablement offrir de meilleurs niveaux de services à la population.

Le réaménagement des rues du centre bourg, dans le secteur du square Alfred Lucas dans un premier temps, puis autour de l'avenue Guitteny, accompagné de l'enfouissement des réseaux aériens, va contribuer à l'embellissement de la commune. Le démarrage de la dernière tranche de la ZAC de la Rogère, qui comprend 6 lots réservés à des primo-accédants

et 5 logements locatifs sociaux, va nous aider à faire face à la demande croissante de logements adaptés à des besoins diversifiés. La deuxième tranche de Port Saint-Jacques va également être aménagée après la saison 2021, avec un programme de 58 logements, pour une livraison prévue en 2023. La préservation de la couverture végétale sur ce site à proximité du littoral a été une exigence forte de la municipalité, pendant toute la phase de construction du projet par l'aménageur.

Au nom du conseil municipal, j'adresse tous mes vœux de santé, de réussite professionnelle, d'épanouissement personnel à

toutes les Berneriennes et tous les Berneriens. Je pense en particulier à tous les acteurs économiques qui contribuent à l'attractivité de notre commune, à tous les bénévoles qui œuvrent dans les associations qui contribuent à tisser le lien social et à développer le vivre-ensemble. J'ai une pensée toute particulière pour nos six centenaires Berneriens, Simone, Marguerite, Jeanne, Madeleine, Louis et Gabrielle, à qui j'adresse tous mes vœux de santé et de bonheur.

Le Maire
JACQUES PRIEUR

Le jeu des vitrines : le cirque de Noël

Le jeu des vitrines qui a débuté le 12 décembre, se finira le samedi 9 janvier. Il est organisé par l'association des commerçants et la municipalité.

Cette année une quinzaine de vitrines dans la commune ont été décorées sur le thème du cirque, par Ingrid.

Chacune des vitrines comporte une lettre cachée. Pour trouver toutes les lettres, qu'il faudra remettre dans l'ordre, il vous suffit de suivre le programme du spectacle et de suivre chaque numéro de cirque. Le grand gagnant se verra offrir un tableau unique sur le thème du cirque.



Ingrid

Programme que vous pourrez trouver chez les commerçants et en Mairie.

Commission URBANISME ET BÂTIMENTS

L'église « Notre Dame du Bon Secours ».

La commune de La Bernerie-en-Retz est une création récente. Jusqu'à 1850 elle dépendait de la commune des Moutiers-en-Retz. Suite à son développement rapide, une chapelle fut construite au XVIIe siècle.

C'est en 1840 que l'Evêque de Nantes crée la paroisse de La Bernerie et une église y est bâtie à l'emplacement de la chapelle. Dès 1856, il est décidé de construire une nouvelle église. Celle-ci est achevée en 1862 et portera le nom de « Notre Dame du Bon Secours ».

Le clocher est terminé en 1863, année où le Préfet de Loire-Inférieure autorise la création de la commune.

L'horloge à quatre cadrans est installée en 1919 et un orgue mis en place en 1922. L'électrification des quatre cloches est effectuée en 1952. Ces quatre cloches pèsent respectivement 400, 300, 200 et 160 kg. C'est en 1970 que le chauffage à l'intérieur de l'édifice est enfin installé.

Bien sûr il serait trop long d'énumérer ici tous les travaux divers, grands et petits, qui se sont réalisés depuis la création jusqu'à nos jours. Néanmoins, il faut souligner que, mise à part la réfection de la toiture en 1996, beaucoup d'entre-

tiens courants ont fait défaut et qu'aujourd'hui il nous faut impérativement les réaliser, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité et de sauvegarde de notre patrimoine.

En 2010, un bilan complet avait été fait par un cabinet d'architectes spécialisé. Cette première étude a été complétée par une seconde en 2017.

Un nouveau cahier des charges a été rédigé par les services municipaux et un appel d'offres de maîtrise d'ouvrage a été lancé. Plusieurs cabinets d'architectes spécialisés ont répondu et, après étude de chaque dossier, l'un d'entre eux a été retenu.

Les travaux prévus concernent le clocher, l'extérieur et l'intérieur du bâtiment. Le clocher étant la première priorité, du fait de son état en termes de sécurité. Les crédits nécessaires sont déjà prévus et nous souhaitons que les premières interventions puissent se dérouler très rapidement.

Deux tranches de travaux seront réalisées, étalées sur 2021 et 2022. Nous serons vigilants à leur bonne exécution.

La Maison Magrès

La maison Magrès, une des plus anciennes constructions de notre commune, fait partie d'un ensemble architectural remarquable situé au centre bourg et comprenant l'église, le square Thibaud et la Halle, Laurent Chiffolleau.

Elle est utilisée tout au long de l'année par diverses associations et accueille de nombreuses expositions.

Malgré la remise en état de la toiture il y a quelques années, le bâtiment présente depuis longtemps



plusieurs problèmes techniques, infiltrations, isolation thermique et phonique, aménagements ne répondant plus aux normes actuelles.

Plusieurs études et avant-projets ont permis de prévoir son réaménagement total afin d'assurer sa pérennité, ses conditions d'accessibilité et d'utilisation. L'aspect extérieur fait bien sûr partie du programme de rénovation. La mise en place de nouveaux mobiliers et de moyens modernes de communication sont également prévus.

Les travaux devraient débuter courant 2021, en préservant la saison estivale et en tenant compte du contexte sanitaire que nous subissons actuellement.



Commission ÉDUCATION

Restaurant scolaire

La commission Éducation étudie, depuis le mois de juin 2020, l'agrandissement du restaurant scolaire avec le groupe de travail composé d'élus, de représentants de parents d'élèves, d'enseignants, de personnels communaux et de Roule Ta Bille.

Ce groupe s'est réuni déjà à plusieurs reprises.

Le restaurant actuel, d'environ 275 m², sert environ 170 repas par jour en 3 services et 2 modes de distribution (service à table pour les enfants de petites et moyennes sections et en self des grandes sections aux CM2).

Cette extension doit permettre d'anticiper une évolution de la population scolaire dans les prochaines années.

Les enfants, déjeunant à l'école, pourront bénéficier de repas préparés sur place avec des produits en circuit court ou de proximité, dans des conditions de calme et de convivialité propices à leur bien-être.

Ce nouvel équipement permettra également une mutualisation avec le CCAS pour le portage des repas.

Différents types de gestion du restaurant sont à l'étude :

- . Régie municipale
- . Délégation de service public
- . Marché public



34 cabinets d'architectes ont répondu à l'appel d'offres pour la restructuration du restaurant scolaire. 4 d'entre eux ont été sélectionnés et auditionnés. L'architecte retenu a débuté sa mission le 15 décembre 2020 et une rencontre avec les différents membres du groupe de travail aura lieu en janvier 2021.

La durée des travaux est estimée à plusieurs mois. Pendant ce temps, une restauration provisoire sera installée près de l'école.

VOIRIE ET TRAVAUX

Malgré la pandémie, les travaux se poursuivent sur la commune.

Rue Burlot :



Retraitement des matériaux en octobre

Les travaux d'infrastructure de la rue Burlot sont en voie d'achèvement : la chaussée a été restructurée au mois d'octobre par un retraitement des matériaux en place, solution plus rapide, plus performante et moins chère.

Les finitions de la chaussée en enrobé ont été réalisées en novembre.

Enrobé sur les trottoirs en novembre



L'aménagement paysager va pouvoir commencer, pour une fin des travaux prévue en février 2021.

Rue Jean du Plessis :

La dernière borne escamotable rue Jean du Plessis est posée. Elle a nécessité le déplacement d'un câble électrique alimentant tout le quartier et par conséquent la réalisation d'une fouille importante. Ces derniers travaux permettent de sécuriser la rue les jours de marché.

Les travaux d'éclairage et d'enfouissement des réseaux se sont poursuivis en 2020

rues des Moutiers, Maxence et route de Pornic mais aussi rues des Chênes et des Erables, de Balmoral et impasse des Nourettes.

Pour le premier semestre de l'année 2021

Les travaux suivants sont d'ores et déjà programmés :

- **en voirie** : la réfection des rues Lucas, Armor et Loisirs, avec une réfection des réseaux d'eaux pluviales et usées puis une reprise totale de la chaussée et des trottoirs.

- **pour les réseaux aériens** :

- l'enfouissement sur la route des Moutiers (de la rue des Buissonnets à la rue Jacques Brel), ce qui permettra plus tard l'aménagement de cet axe,
- le changement de l'éclairage route de Pornic.
- le début des travaux du quartier Guitteny, Daudet, Sourdille, La Paix, Abbé Perrion.

Par ailleurs, sous maîtrise d'ouvrage de Pornic Agglo Pays de Retz, des travaux importants concernant l'**eau pluviale** sont programmés pour la mise en sécurité du bassin versant de Port Royal, au cours de l'année 2021.

Borne escamotable



Commission DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les premiers travaux engagés durant ce mandat concernant la commission Développement durable ont été axés sur les mobilités dites « actives », c'est-à-dire la marche et le vélo.

Le centre bourg de la commune a la particularité d'être coupé par deux départementales fréquentées. Il nous paraissait important de permettre aux piétons et aux cyclistes de trouver leur place eux aussi dans cette circulation, et de réfléchir aux aménagements nécessaires pour développer la pratique du vélo afin de permettre aux habitants d'éviter de prendre leur voiture sur les courts trajets.

L'aménagement de la piste cyclable rue Burlot, en passe d'être terminée, et le passage du centre-bourg en zone de rencontre depuis le début de l'été sont un premier pas vers le développement des mobilités actives.

Mais afin d'avoir une vision des possibilités sur la commune et d'élaborer un plan d'action global, nous avons lancé une étude nous permettant d'avoir une analyse de l'existant, un recensement des besoins, une réflexion sur les itinéraires paraissant prioritaires et une proposition de scénarii découlant de ce travail.

La première phase de consultation des habitants par un questionnaire en ligne vient de se terminer, et l'étude se poursuivra jusqu'au printemps.

Plusieurs projets sont en cours de réflexion, comme l'installation d'un parking déporté pour réduire la circulation dans le centre l'été ou le passage sur la commune de la navette estivale venant de Pornic. Les résultats de l'enquête réalisée



Zone de rencontre

sur l'installation de la zone de rencontre et de la zone piétonne nous permettent également de retravailler les aménagements pour l'année 2021, afin d'assurer la sécurité, la compréhension et d'atténuer les contraintes liées à ces zones.



Outre ce travail autour des mobilités actives, la commission Développement durable a également

entamé des actions de sensibilisation auprès de la population durant la semaine européenne de réduction des déchets. Des fiches thématiques ont été réalisées pour réfléchir à nos déchets et nous permettre d'essayer de changer nos habitudes par des défis, jeux et conseils. Ces fiches sont consultables sur le site de la mairie : mairie-labernerie.fr/semaine-europeenne-de-reduction-des-dechets/.

« Nous poursuivrons ces actions de sensibilisation en 2021, en espérant qu'elles puissent être plus conviviales. »

LITTORAL ET ESPACE VERTS

Le Plan d'eau

Le début de l'année 2021 sera marqué sur le littoral Bernerien par la mise en œuvre d'un projet majeur pour la Commune : le désensablement du Plan d'Eau Maurice GIROS et de l'aire de mouillage.

Créé il y a une trentaine d'années, ce bassin unique sur la côte de JADE, donne à notre commune une attractivité touristique certaine en permettant la baignade sans la contrainte des hauteurs d'eaux, puisque le niveau y est constant. En outre, sa plage fermée et en pente douce est un élément de sécurisation pour les enfants et les familles, la baignade y est facile et sécurisée.

La proximité du poste de secours et de l'école de voile est un autre atout, les scolaires peuvent l'utiliser largement hors saison pour les cours de dériveurs et de planche à voile, les accès PMR ont été réalisés et permettent aux moins



mobiles de se mettre à l'eau grâce aux « tire à l'eau » disponibles au Poste de Secours.

En outre, cette plage est labellisée Pavillon Bleu qui est un gage et un label visible de qualité de ses eaux de baignades, contrôlées très régulièrement en saison à travers des analyses bactériologiques (de même pour la plage de la Croix



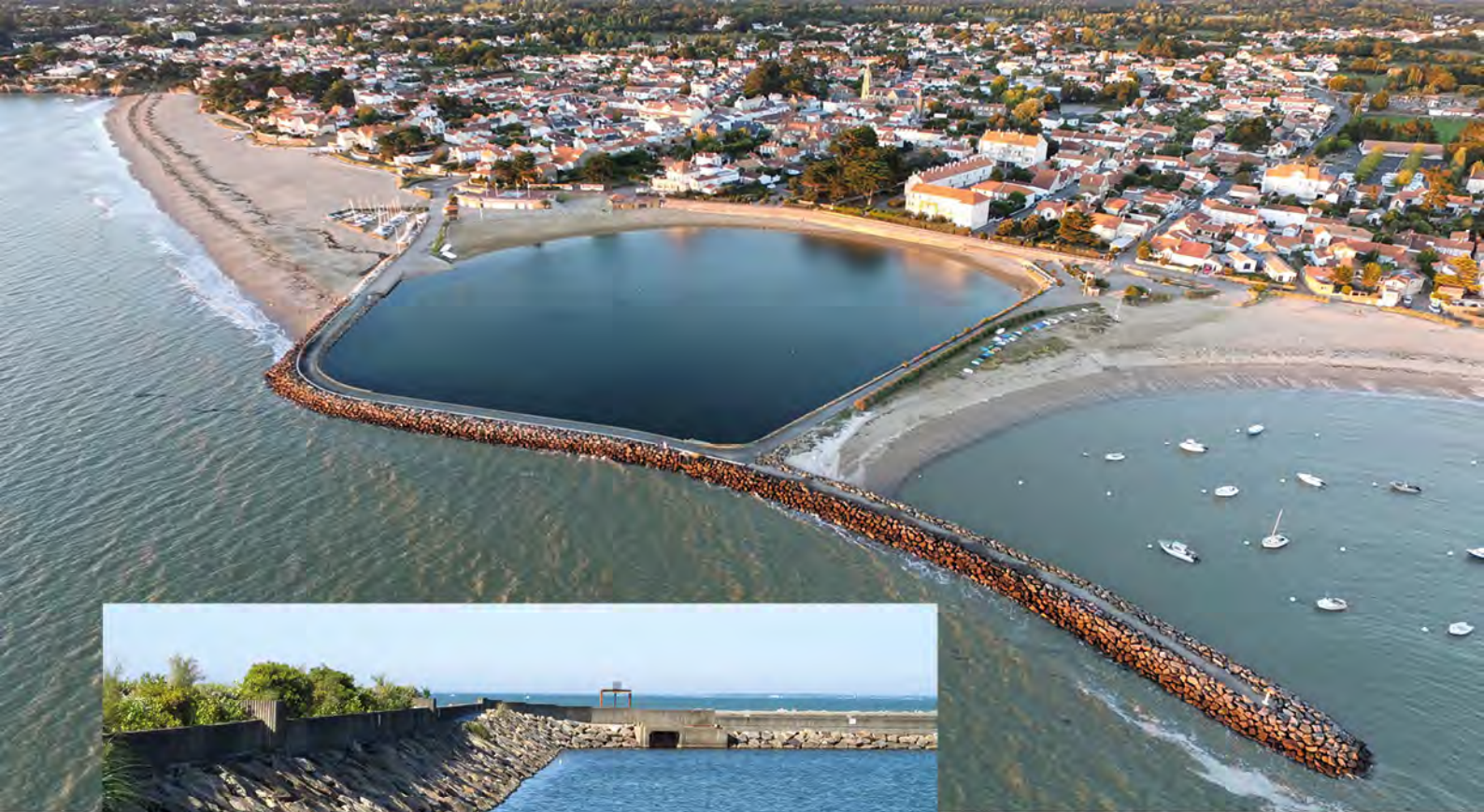
Lucas et pour la Grande Plage). Un renouvellement de l'eau du Plan d'eau est assuré de manière naturelle deux fois par mois en saison, en fonction des coefficients de marées.

Cependant, ces entrées et sorties d'eaux finissent par apporter du sable dans le bassin, sable qui se dépose et ne ressort pas malgré l'effet de « chasse » provoqué lors de la vidange. La hauteur d'eau disponible devient donc de plus en plus faible, la qualité de l'eau peut également s'en ressentir lors de très fortes chaleurs par un effet de putréfaction des vases qui sont agitées par les baigneurs.

Voilà pourquoi il est nécessaire aujourd'hui de nettoyer ce bassin en évacuant le sable et les boues en excès et, dans le même temps,

Depuis l'été dernier, la nouvelle équipe municipale a mis en place un partenariat avec la Ligue Nationale contre le Cancer et transformé cette plage en zone « sans tabac » dans une logique de santé publique. D'ici la saison prochaine, la signalétique adaptée et la mise en place de cendriers récupérateurs de mégots en dehors de la plage seront étoffées.





Les principaux jalons du projet sont établis et validés ainsi : démarrage début janvier 2021 des opérations de préparation des chantiers, début du terrassement mi janvier, déconstruction des vannes mi-février, reconstruction des vannes mi-mars, fin du terrassement et fin du chantier fin mars/début avril.

Bien évidemment, nous reviendrons très prochainement plus en détail sur la mise en place du chantier, les impacts pour les riverains, les impacts sur la circulation piétonne et cycliste et plus globalement sur les mesures de sécurité aux abords du chantier.

De même, nous vous informerons régulièrement tout au long du chantier de son évolution.

de reconfigurer les vannes contrôlant les entrées/sorties pour leur donner plus d'efficacité et faciliter l'aspiration des sables lors des vidanges.

Le chantier se caractérise par deux lots principaux : le terrassement (qui consistera à enlever le sable, l'évacuer, le transporter pour recharger les casiers [espace entre deux épis] proches du bassin) et la vantellerie (démolition et reconstruction des vannes).

A ce stade, les études amont ont été réalisées, notamment les études de pollution du sable, des boues et des enrochements qui ne génèrent aucune réserve pour le démarrage des travaux.

Le planning de ce projet est très compliqué et tendu car, outre les conditions sanitaires en vigueur, il faut prendre en compte le redémarrage des activités de la saison, notamment le club de voile, mais aussi limiter les impacts sur la conchyliculture, activité importante pour notre commune.

Concours

A l'occasion de ces travaux exceptionnels la commission communication et animation a décidé d'organiser un concours photos et dessins. Nous vous donnons rendez-vous début 2021 pour les conditions de participation...

VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION

Vie associative

Si les critères de qualité d'une commune sont liés au nombre d'associations et à leur nombre d'adhérents, on peut dire que la vie est belle à La Bernerie-en-Retz!



Plus de 50 associations et plus de 2000 adhérents!

On pourrait craindre que l'engagement

associatif baisse dans une société où l'on a le sentiment que l'individualisme progresse!

On pourrait craindre que les nouveaux liens, les nouveaux modes de communication, nos réseaux de contacts (famille, amis, relations), avec qui on peut être en relation presque à la seconde, créant de nouveaux mini-univers, agissent négativement sur l'engagement associatif!

Mais à La Bernerie-en-Retz, il n'en est rien!

Le « vivre ensemble », l'intérêt de l'autre, le goût du partage, le « faire quelque chose ensemble », la richesse de l'engagement bénévole sont des fondations qui perdurent chez nous!

Mais que cette année 2020 a été difficile.

Nous avons répondu au mieux*, avec le maximum d'équité à toutes les sollicitations : changement de salle, nouveaux créneaux, modification d'horaire, entretiens, réparations,...

Nous continuerons en 2021!

Le monde associatif se complique, les règles se professionnalisent. Nous avons un rôle de conseil important à jouer.

Le bénévole n'est pas toujours

celui que l'on voit et pourtant son action est essentielle au dynamisme de La Bernerie. Nous allons valoriser son rôle et tendre à simplifier sa tâche!

N'attendons pas demain pour bien faire 2021! Bonne année!

Communication

Pour notre commune, l'enjeu de la communication est vital!

Comment bien communiquer et informer tous les Berneriers à bon escient? Alerter au bon moment?

Bien promouvoir les actions engagées? Valoriser les attraits de notre commune?

La commune y répond en quasi-autonomie grâce à la compétence de ses agents avec comme outils :

- **Le papier** avec le bulletin municipal, l'écho des échos, le guide pratique, l'agenda, la plaquette animation, ... ce sont près de 300 000 pages qui sont imprimées chaque année!
- **Les outils informatiques**
 - Facebook visité par près de 4000 abonnés :

« N'hésitez pas à vous abonner sur le site internet de la commune pour recevoir les actualités. »



*bravo aux agents administratifs, d'entretien et les services techniques!

« Mairie de La Bernerie-en-Retz »

- Le site internet :

« www.mairie-labernerie.fr » avec près de 80 000 consultations sur l'année!

- Instagram, qui est ouvert depuis peu avec près de 1000 abonnés : « [labernerieenretz_officiel](https://www.instagram.com/labernerieenretz_officiel) »

• **Le panneau lumineux près de la Halle**

• **Les différents panneaux d'affichage...**

Ces outils, qui se veulent les plus réactifs possible, sont mis à disposition pour, bien sûr, relayer les informations communales, mais aussi celle de nos associations!

Nous poursuivons en portant une attention particulière à une meilleure visibilité, à s'assurer que tout le monde est bien informé et à écouter vos remarques, vos avis et vos observations.

Vive 2021! Et faisons nôtre : « Communiquer c'est partager! »



Commission VIE SPORTIVE

Parmi les engagements de campagne électorale, figure en bonne place le transfert du terrain de football, situé actuellement rue Jeanne d'Arc, vers le pôle sportif.

En effet, le terrain en herbe actuel ne répond plus aux exigences de la pratique du football. Mal drainé, il entraîne régulièrement des reports de matchs l'hiver, préjudiciables pour le club et ses adhérents.

Par ailleurs, les vestiaires sont des modulaires de récupération et les sanitaires sont très anciens.

L'équipement actuel est donc peu attractif comparativement aux communes voisines, ce qui ne favorise pas la fidélisation des jeunes joueurs qui préfèrent pratiquer leur sport à l'extérieur de la commune.

La municipalité souhaite conserver dans la commune une activité sportive génératrice de lien social, facilement accessible à tous les enfants.

Elle souhaite également regrouper sur un même site, appelé pôle sportif, les principales activités sportives pratiquées en association.

Une consultation pour engager une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée dès le mois de septembre. Cinq groupements d'architectes, paysagistes, spécialistes d'équipements sportifs... ont fait une proposition : la commission d'appel d'offres réunie le 13 novembre a retenu la proposition portée par le groupement coordonné par le bureau d'étude en ingénierie sportive en aménagements paysagers OSMOSE.

Les travaux devraient débuter en septembre 2021, avec pour objectif une livraison prévue en septembre 2022.



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ



Recensement des personnes de 65 ans plus, fragiles isolées...

Le CCAS a entrepris de procéder à un recensement, sur la base du volontariat, des personnes de 65 ans et plus, qui se sentent fragiles et qui sont isolées. Ce recensement a pour objectif de garder du lien avec ces personnes vulnérables et isolées en cas de crise sanitaire, de canicule ou de situation d'urgence.

Nous appelons à la vigilance de chacun pour signaler les personnes fragiles et isolées.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de la mairie ou à l'accueil de la mairie.



Bourse au permis de conduire - brevet de sécurité routière (BSR)

La problématique de la mobilité est un enjeu important pour les jeunes de notre commune. Avec un maillage peu dense des transports collectifs sur le territoire, les jeunes sans véhicule se trouvent très éloignés du monde de l'apprentissage et de l'emploi.

Cette problématique de mobilité engendre des difficultés :

- d'insertion dans le monde professionnel ;
- de contact avec les administrations ;
- pour se rendre dans les centres d'apprentissage, les universités, les entreprises.

C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place une Bourse au permis de conduire et au Brevet de Sécurité Routière (BSR), en échange de 20 heures de bénévolat, effectuées

dans une association communale dans les domaines suivants :

- Solidarité ;
- Protection de l'environnement ;
- Développement durable ;
- Sport ;
- Culture et activités artistiques.

En contrepartie d'une action bénévole de son choix, chaque jeune de la commune âgé de 14 à 25 ans peut bénéficier d'un soutien financier pour la préparation du permis de conduire ou du BSR.

Pour cela, il devra motiver sa démarche auprès du CCAS en déposant un dossier constitué :

- Des situations et des ressources financières du jeune et de sa famille ;
- Des motivations indispensables à l'obtention du permis ;
- Du domaine de l'engagement souhaité.

Ce dispositif a également pour objectif de retisser du lien social dans la commune.

→ contact

Pour plus d'information, vous pouvez prendre contact avec Catherine LEROY, conseillère déléguée à la solidarité et Vice-Présidente du CCAS.

catherine.leroy@mairie-labernerie.fr

Le mot du maire

Pour les personnes qui ont participé l'an dernier au repas des aînés :

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, le traditionnel repas des aînés n'a pas pu avoir lieu. Il a été remplacé par un colis de Noël, livré à domicile par les élus et par les membres du CCAS.

Nous regrettons tous la suppression de ce moment convivial, pendant lequel les élus se mettent au service de leurs aînés. Il est chaque année riche d'échanges, de rencontres, de bons moments à chanter ensemble ou à danser.

Nous espérons tous pouvoir renouer en 2021 avec cette traditionnelle rencontre festive.

En attendant de nous retrouver autour d'un bon repas, soyez prudents et prenez soin de vous.



Commission SANTÉ

La commission santé, nouvellement créée, composée d'élus et accompagnée par Audrey Dousset, a rédigé le Plan de Continuité d'Activités Epidémie - Pandémie.

Ce plan s'inscrit dans le plan national de prévention et de lutte contre les épidémies ou pandémies. La commune doit anticiper l'organisation de ses services dans ces situations.

Elle devra maintenir la continuité de ses activités au niveau le plus élevé possible en assurant impérativement les missions essentielles et en mettant en œuvre les mesures de protection du personnel. Il s'agit d'une gestion de crise et de mesures exceptionnelles de réorganisation de l'activité de la collectivité.

Ce PCA sert à établir un cadre d'actions ciblées sur :

- La limitation des risques de contagion.
- Le maintien des capacités des services communaux à faire face aux besoins quotidiens de la population.
- La protection des acteurs communaux de la crise.



Recensement de la population

REPORTÉ EN 2022



L'Insee adapte le recensement de la population à la situation sanitaire Covid-19.

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Insee s'adapte pour continuer à remplir ses missions. L'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait

dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire.

« Les conditions pour une collecte de qualité en janvier 2021 ne sont pas réunies »

Les conditions ne sont pas réunies pour réussir une collecte de qualité en janvier 2021. La collecte sur

le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021. Une moindre adhésion de la population pourrait entraîner de nombreux refus de répondre. L'enquête sur le terrain, initialement prévue en janvier et février 2021, est donc décalée en 2022.

Nouveau commerçant

Le Cellier de Retz - Vins et Produits Régionaux

Ouvert depuis la fin novembre « Le Cellier de Retz » vous propose, toute l'année, plusieurs produits de la région pour vous ou pour offrir.



Vous pourrez y trouver tous les vins des régions françaises, des spiritueux français, des bières locales.

Coté épicerie le magasin vous propose du chocolat de Saint-Brévin, des infusions de Pornic, du miel de Saint-Père-en-Retz, du sel de Millac, des sardines de la perle des dieux et de coffrets apéros de la Belle-Loise...



Ouvert du mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 19 h
Le Dimanche : 9 h 30 - 13 h - Fermé le Lundi
Ouvert tous les jours en été

9, rue Georges Clemenceau (dans la galerie marchande)
44760 La Bernerie-en-Retz

BIBLIOCLUB

L'année 2021 s'annonce encore bien particulière, avec le virus qui continue de circuler activement. Toute l'équipe s'est mobilisé pour rouvrir la bibliothèque à partir du samedi 28 novembre, mais cette réouverture s'est faite dans les conditions sanitaires strictes telles que le port du masque obligatoire, le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des locaux, la distanciation physique.

Exceptionnellement, nous ouvrons la bibliothèque que deux jours par semaine : les mercredis et les samedis de 10 h à 12 h, tant que nous devons appliquer les mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Etant donné la configuration des locaux et afin de limiter le nombre de personnes dans la bibliothèque, nous avons mis en place pour les adhérents, qui le désirent et qui ont une adresse-mail, un service Drive.

Vous pouvez ainsi choisir sur les catalogues Adulte et Jeunesse, mis en pièces jointes, les ouvrages que vous voulez emprunter et nous envoyer par mail la liste de ces documents (numéro code-barre - Titre ouvrage et Auteur) à l'adresse suivante : biblioclub44760@sfr.fr
Dès réception de vos mails, nous préparons des sacs avec vos commandes que nous vous remettons lors de votre passage.

Si vous avez des retours de prêts, nous les remettrons en même temps dans un sac que nous devons mettre en quarantaine pendant 7 jours pour décontamination avant de les remettre en rayon.

Bien entendu, nous continuons les demandes de réservations auprès de la BDLA concernant les ouvrages que vous voulez lire et que nous n'avons pas en bibliothèque, les navettes de la BDLA ayant re-



pris fin août. Avec vos commandes par mail, indiquez vos demandes de réservations BDLA (Auteur, titre ou thème).

En ce qui concerne les personnes qui ne disposent pas de connexion internet, et pour celles qui préfèrent venir en bibliothèque, elles doivent **prendre rendez-vous par téléphone au 02 44 06 25 89 de 10 h à 12 h les mercredis et samedis (jours de permanence)** pour fixer le jour et l'heure de leur passage en bibliothèque et nous mettrons en place un planning de rendez-vous toutes les demi-heures afin que les locaux ne reçoivent que deux familles en même temps.

D'autre part, en compensation de la fermeture de la bibliothèque depuis le confinement, l'équipe bénévole a décidé de prolonger de six mois toutes les adhésions annuelles. Pour le renouvellement de votre cotisation, nous vous demandons de régler par chèque uniquement (20 €) à l'ordre du Biblioclub et de le préparer à l'avance pour le remettre lors de votre passage, un justificatif de paiement vous sera remis. Dans l'attente du plaisir de vous revoir avec le sourire même sous le masque.

*Bien cordialement,
L'Equipe Bénévole*

Biblioclub : appel à candidatures

Vous aimez la lecture, les contacts humains, vous n'êtes fâchés ni avec les chiffres, ni avec les lettres?

Le Biblioclub de La Bernerie-en-Retz recherche ses

nouveaux trésorier et secrétaire bénévoles. Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : biblioclub44760@sfr.fr ou par téléphone au 02 44 06 25 89 les mercredis et samedis entre 10 h et midi.

UNION NATIONALE des Anciens Combattants (UNC)



100e Anniversaire de M. Louis STERVINO

Né le 17 novembre 1920 à Cambrai (59) M. Louis STERVINO a connu la deuxième guerre mondiale.

Responsable entretien à l'usine Kulmann à Paimbœuf, il échappe de justesse, en 1943 au Service du Travail Obligatoire (STO) alors qu'il devait partir à Hanovre en Allemagne.

Il s'enfuit à vélo et arrive à rejoindre des amis à Bouaye. Intercepté par les Allemands, il s'enfuit de nouveau.

Il est contacté par le réseau local de la résistance et intègre, en 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) et le 1er Groupe Mobile de Reconnaissance (G.M.R.) commandé par le Lieutenant Besnier.

Il effectue de nombreux sabotages, notamment sur la voie ferrée Paimboeuf - Saint-Viaud, avec ses

compagnons d'armes jusqu'à la libération de la poche de Saint-Nazaire en mai 1945.

En début d'année 45, il part en Normandie avec le 1er GMR pour remettre en état des chars abandonnés par les Allemands après le débarquement. Des matériels, pour certains, ramenés à proximité de Pornic et qui permirent de récupérer des positions tenues par les Allemands à la pointe Saint-Gildas le 11 mai 1945.

Cité à l'ordre du régiment, M. STERVINO a été blessé à un bras lors de l'explosion d'un obus.

M. Louis STERVINO, doyen et adhérent de l'Union Nationale des combattants de La Bernerie-en-Retz est titulaire de nombreuses décorations dont :

- Chevalier de la Légion d'Honneur depuis juin 2016,
- Croix de guerre 39/45,
- Etoile de bronze pour fait de

guerre le 21 décembre 44,

- Médaille d'argent des Combattants Volontaires,
- Croix du combattant,
- Titre de reconnaissance de la nation.

Nous souhaitons d'une façon bien modeste, un excellent anniversaire à notre camarade Louis STERVINO. Les mesures sanitaires en cette période d'épidémie, ne nous permettent pas de partager un long moment de convivialité. Mais nous savons que Louis est très heureux car, son épouse Simone, qui était hospitalisée depuis un mois pour fracture à la clavicule est rentrée auprès de lui au lendemain du 11 novembre.

Le premier confinement avait été difficile à vivre par Louis et Simone car, ils ne pouvaient pas voir leur famille et leurs amis. Ce deuxième confinement a été et reste plus difficile encore. Toutefois, en cette journée particulière, son fils et sa belle-fille les accompagnent.

M. Jacques Prieur, maire de La Bernerie-en-Retz, après avoir relaté en quelques mots le passé de Louis STERVINO, lors de cette période de guerre 39/45, remet à ce dernier la médaille de la ville et un bouquet de fleurs à Mme STERVINO.

Ce couple a fêté cette année leur noce de fonte après 73 ans de mariage.

Joyeux anniversaire M. STERVINO et vous pouvez compter, vous et votre épouse, sur le soutien et l'entouragement des adhérents de l'U.N.C.

Société des RÉGATES (SRB)



Le Président de la S.R.B. (Société des Régates de La Bernerie), Hervé PIERRE, l'ensemble du Conseil d'Administration et les 3 salariés permanents du Club de voile, souhaitent à tous les Berneriers, une très bonne année 2021.

Toujours tournée vers l'avenir malgré les difficultés du moment, avec l'objectif de proposer en toute sécurité, à toutes et à tous les meilleures activités véliques diversifiées, la SRB remercie ses partenaires publics (Mairie, Conseil Départemental) et privés, pour leurs aides apportées chaque année à notre association sportive.

Ces aides permettent au club de renouveler ses équipements toujours très onéreux et d'offrir tout au long

de l'année un spectacle coloré aux Berneriers et touristes de passage.

La reprise d'activité est prévue début mars prochain et la SRB propose à toutes et à tous, à compter de 6 ans, des activités sur des supports très variés.

Cette saison, la SRB innovera en proposant entre autres des animations gratuites de VRC (Voile Radio Commandée) sur le Plan d'eau et des régates.

Pour faire plaisir aux membres de vos familles ou à vos amis, la SRB

propose tout au long de l'année des bons cadeaux sur de nombreux supports : chars à voile, paddle, kayak, catamaran, planche à voile...

→ contact

www.srbernerie.fr
contact@srbernerie.fr
Téléphone : 02.40.64.72.57



Richesses patrimoniales (RPNDC)

Une rencontre avec d'abord, un manuscrit défraîchi, en allemand ancien, écrit en gothique, « der hansische baienhandel » presque un mystère.

Ensuite avec une Hanséate locale, Andréas Braud, qui parvient à percer ce mystère.

Puis la Covid, le premier confinement et une dizaine de passionnés de l'association RPNDC qui vont finaliser ce livre.

Le livre montre la place centrale de Bourgneuf, dans le commerce avec les régions les plus lointaines d'Allemagne, de la région Baltique et jusqu'à la mythique Novgorod. De grandes flottes, plusieurs centaines de bateaux séjournaient dans la Baie pour exporter le sel.

Si vous sentez que le vent est favorable, partez en voyage avec la Hanse. Il est en vente au prix de 10 euros auprès de l'association RPNDC (rpndc@orange.fr ou 06 87 07 47 80)

LE COMMERCE HANSEATIQUE
DE LA BAIE



Arthur Agéts 1904 - Traduction par Andréas Braud

Du THÉÂTRE en février

La Compagnie Sable et Sel

La Compagnie proposera sa nouvelle pièce « **La Règle de Trois** » **le samedi 6 février à 21 h et le dimanche 7 février à 15 h 30** - **Salle des Fêtes - Olivier HUREAU à La Bernerie.**

Comme à notre habitude la participation est libre sans réservation, l'ouverture des portes se fera 30 minutes avant le début de la pièce : une comédie tout public d'1 h 30.

« *Le réveil est brutal pour Raphaël, scénariste, qui se lève après une soirée bien arrosée et une nuit festive. D'autant que sa femme de ménage s'active depuis l'aurore et que sa mère débarque à l'improviste pour lui annoncer son remariage. La découverte du cadavre d'une mystérieuse jeune*

femme dans une malle ne va rien arranger. Tandis que l'enquête les contraint au huis clos, nos trois protagonistes découvrent qu'ils fréquentaient tous la victime... »

Première révélation inattendue d'une affaire qui va peut-être les amener à mieux se connaître et à s'apprécier davantage... »



En parallèle de cette pièce, la Compagnie Sable et Sel poursuit les représentations de la pièce « La porte à côté » lors de festivals et dans des salles diverses en et hors département.

Et depuis cet été, la Compagnie propose également un court format d'1 h sur une comédie philosophique sur le chemin du

bonheur « **Double Voix** » qui est jouée dans divers lieux avec deux nominations en festival de théâtre amateur. Cette pièce est adaptée pour être jouée, chez vous, chez l'habitant. Ce projet vous tente? Nous viendrons jouer chez vous! c'est une création de la compagnie...

« *Il paraît que nous avons tous une petite voix intérieure pour*

nous guider et nous aider à faire des choix. Alexandre, lui, en a deux. Et en plus de les entendre, il les voit! Deux voix pour le prix d'une! Coincé entre ses nombreuses hésitations, indécisions, sa mère, sa patronne et sa psy, Alexandre réussira-t-il à faire le bon choix? Une comédie sur la voie des choix et des changements... »

« Les pièces de théâtre auront lieu sous réserve des mesures gouvernementales liées à la COVID-19. »



La mairie vous propose le dimanche **14 février à 14 h**, à la salle des Fêtes - Olivier HUREAU de venir voir « **Le Recréateur** » interprété par la **Compagnie Dallet**. **Gratuit.**

« *Lassé par l'égoïsme, l'orgueil et les guerres des hommes, Dieu décide d'en finir et de créer une nouvelle créature. Cette fois-ci, elle sera parfaite!*

Mais les représentants religieux et politiques, qui souhaitent conserver le pouvoir sur les hommes, ont eu connaissance de son projet.

Forts de leurs arguments spirituels et politiques, qu'ils pensent infaillibles, ils lui rendent visite pour le dissuader.

C'est méconnaître les pouvoirs du Très-Haut qu'ils ont tendance à minimiser.

La Compagnie DALLET

Les multiples interventions désemparées, qui suivront, ne feront que confirmer le constat affligeant que Dieu s'est fait sur les hommes.

Mais l'élimination de l'Homme est-elle la meilleure solution ? »

Le Recréateur est une comédie mettant en scène Dieu en conflit avec les hommes qu'il accuse d'avoir tout raté. Mais est-ce vraiment notre échec ? Dieu nous a-t-il donné les moyens de dépasser notre condition, de repousser nos limites ? La vision proposée par ce jeune auteur de théâtre, d'origine syrienne, est à la fois extrêmement drôle et troublante, car elle parvient à bousculer nos croyances religieuses, quelles qu'elles soient.

OCPR

Club de Plongée de La Bernerie



Après plusieurs mois d'arrêt, les entraînements ont repris début septembre, principalement à l'aquacentre de Pornic.

Les cours ont lieu le lundi soir à partir de 20 h 30, des formations sont assurées (N1, N2).

Notre club se compose de : 48 % de femmes et 52 % d'hommes : de 16 à 77 ans (ce n'est pas une question d'âge, mais de forme).

Depuis cet été, la mise à disposition par la municipalité d'un nouveau local adapté aux besoins des plongeurs permet de stocker dans de bonnes conditions notre matériel : bouteilles, compresseur, détendeurs et gilets stabilisateurs.

Le reconfinement a été brutal, nous avons dû arrêter toutes nos activités : formations, baptêmes, début novembre. Nous sommes bien sûr obligés de suivre les règles sanitaires et nous espérons pouvoir reprendre au plus vite... dans la baignoire ce n'est pas facile... et ne peut être qu'une solution provisoire... nous gardons le moral...!

Comme chaque année, nous organisons un **VIDE-GRENIER...**

Date à retenir : DIMANCHE 25 AVRIL 2021...

Renseignements et inscriptions : Bernadette 02 51 74 69 78.





Mairie de La Bernerie en Retz

16 rue Georges Clemenceau - 44760 La Bernerie-en-Retz

Tél. : 02 40 82 70 56

Site : www.mairie-labernerie.fr

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

Courriel : accueil@mairie-labernerie.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi),
le 1er samedi du mois de 9 h 30 à 12 h
(ouvert le 09/01/21 et non le 02/01/21).

